

COMMUNIQUE



Le 20 octobre 2005

Eurotunnel poursuit sa réorganisation opérationnelle :

- **900 départs volontaires répartis approximativement à parts égales entre la France et la Grande-Bretagne**
- **Mise en oeuvre du nouveau modèle économique de l'entreprise**

Eurotunnel a franchi aujourd'hui, jeudi 20 octobre 2005, une étape essentielle dans la mise en œuvre de son projet de réorganisation opérationnelle. Après plusieurs mois de négociations, la procédure réglementaire de consultation des représentants du personnel sur les dispositions du Plan de sauvegarde de l'emploi, vient d'être finalisée.

900 salariés, répartis approximativement à parts égales entre la France et la Grande-Bretagne, auront quitté l'entreprise d'ici juin 2006. Il s'agit exclusivement de départs volontaires ; Eurotunnel s'était engagé à ne recourir à aucun licenciement imposé. Cette importante réduction d'effectifs renforce la vitalité économique de l'entreprise sans compromettre aucunement les fondamentaux de sécurité et de qualité de service, qui sont depuis toujours la marque d'Eurotunnel. Au terme du Plan, le Groupe comptera 2 300 salariés.

Cette réorganisation traduit la mutation majeure du modèle économique de l'entreprise dans le sens d'un ajustement plus précis de l'offre de transport d'Eurotunnel aux fluctuations de la demande.

« Il nous faut devenir une entreprise plus flexible, plus réactive, davantage à l'écoute des besoins de nos clients, a commenté Jacques Gounon, Président-Directeur général d'Eurotunnel. C'est au prix de cet effort que nous resterons le leader du marché Transmanche et que nous conforterons cette place. Les salariés d'Eurotunnel, dont je salue la motivation, le sens du devoir et le professionnalisme, sont mobilisés pour atteindre ces objectifs et, ainsi, assurer le succès de cette formidable entreprise. »

*La direction de la communication d'Eurotunnel reste joignable en dehors des heures ouvrables
et notamment le week-end au : + 33 (0) 3 21 00 69 00*

www.eurotunnel.com